



Département des Pyrénées-Orientales

Arrondissement de Prades

Décision du Maire prise par délégation du Conseil Municipal

n° 20221128062 – Avenant n° 1 au lot n° 2 du MAPA « Aménagement du lotissement « El Terrafort ».

Le Maire de la Commune de Vinça,

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 20210701063 en date du 1^{er} juillet 2021, en son point 4^e autorisant Monsieur le Maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

Vu le budget 2022 du budget principal de la Commune portant l'inscription d'une opération d'investissement référencée n° 950 Aménagements lotissement secteur « El Terrafort » d'un montant prévisionnel de dépenses de 299.200,00 € ;

Vu la Décision du Maire n° 20220419038 en date du 19 avril 2022 portant attribution du Marché à Procédure Adaptée (MAPA) pour aménagement du secteur « El Terrafort » attribuant le lot n° 2 Basse Tension – Éclairage Public – Télécom à la S.A.R.L. SAGUY Constructions Équipement Électrique SCEE, sise 21 avenue de l'Aérodrome, Z.I. La Mirande, 66240 Saint-Estève, pour un montant Hors Taxe de 28.327,67 €.

Considérant qu'un avenant est nécessaire en raison de la nécessaire réalisation des modifications suivantes :

- DQE modifié en fonction de la solution technique ENEDIS
- Hausse sur câble ENEDIS, desserte locale et desserte en partie du lotissement Les Orchidées
- Travaux de desserte école et desserte en partie du lotissement Les Orchidées
- Prise en compte du comptage et commande sur poste existant avec tableau horloge SYDEEL 66 de télégestion de l'éclairage public

Considérant que le montant de l'avenant s'élève à 7.362,55 € HT déterminant un nouveau montant du marché public de 35.690,22 € HT ;

Décide par délégation du Conseil Municipal,

D'approuver l'avenant n° 1 au lot n° 2 Basse Tension – Éclairage Public – Télécom du MAPA portant travaux d'aménagement du lotissement secteur « El Terrafort » dont le nouveau montant s'élève à 35.690,22 € HT :

De signer l'avenant n° 1 au lot n° 2 du MAPA portant aménagement du lotissement secteur « El Terrafort »

Précise que la dépense sera imputée à l'opération n° 950 Aménagements lotissement secteur « El Terrafort » inscrite au budget principal de la Commune.

Fait à Vinça, le 28 novembre 2022.

Le Maire,



Bruno GUÉRIN.

Envoyé en préfecture le 30/11/2022

Reçu en préfecture le 30/11/2022

Publié le 30/11/2022

ID : 066-216602300-20221128-20221128062-DE